



Fiche de données de sécurité

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

SECTION 1. IDENTIFICATION

| | |
|--|--|
| Identificateur du produit | Hydroxyde de sodium en solution Hydroxyde de sodium en solution 2 % Hydroxyde de sodium en solution 4 % Hydroxyde de sodium en solution 5 % Hydroxyde de sodium en solution 6 % Hydroxyde de sodium en solution 8 % Hydroxyde de sodium en solution 10 % NSF® - 60 Hydroxyde de sodium en solution 15 % NSF® - 60 Hydroxyde de sodium en solution 17 % NSF® - 60 Hydroxyde de sodium en solution 20 % NSF® - 60 Hydroxyde de sodium en solution 25 % NSF® - 60 Hydroxyde de sodium en solution 30 % NSF® - 60 Hydroxyde de sodium en solution 40 % NSF® - 60 Hydroxyde de sodium en solution 50 % NSF® - 60 |
| Autres moyens d'identification | Code : CS**** CAS : 1310-73-2 Soude caustique, lessive de soude, hydrate de sodium |
| Usage du produit et restrictions d'utilisation | Neutralisation des acides, raffinage du pétrole, fabrication de produits papetiers, nettoyage des métaux, régénération des résines échangeuses d'ions. Ce produit est certifié conforme à la norme NSF / ANSI / CAN 60 pour une utilisation dans l'eau potable, voir la section 15 et le site web de la NSF pour plus d'informations. |
| Identificateur du fournisseur initial | ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7 Téléphone: 800.387.7503 Fax: 888.281.8109 www.cleartech.ca |
| No de téléphone d'urgence (24 h sur 24) | 306.664.2522 |

SECTION 2. HAZARD IDENTIFICATION

| | |
|--|--------------|
| Matières corrosives pour les métaux | Catégorie 1 |
| Corrosion cutanée / irritation cutanée | Catégorie 1A |
| Lésions oculaires graves / irritation oculaire | Catégorie 1 |

Pictogrammes





Fiche de données de sécurité

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Conseils de prudence

Prévention

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P260 Ne pas respirer les vapeurs, fumées, or brouillards.

P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.

P280 Wear des gants de protection, des vêtements de protection, des protection des yeux, des protection du visage.

Intervention

P301 P330 P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer a bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 P361 P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (au les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau or se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutiliser.

P304 P340 P310 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution a l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stockage

P405 Garder sous clef.

Élimination

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Danger non calcifiées ailleurs

Pas disponible

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composants contribuant aux dangers:

| Dénomination chimique | Nom commun | Numéro CAS | Concentration (w/w%) |
|-----------------------|-----------------|------------|----------------------|
| Hydroxyde de sodium | Soude caustique | 1310-73-2 | 1-50 % |



Fiche de données de sécurité

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

| | |
|------------------|---|
| Inhalation | Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si la victime ne respire plus, le personnel formé devrait commencer la respiration artificielle ou si le cœur de la victime a cessé de battre, commencer immédiatement la réanimation cardiorespiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Éviter le bouche à bouche en utilisant un dispositif de protection. |
| Ingestion | Rincer a bouche. Ne PAS provoquer le vomissement. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si la victime vomit naturellement, la coucher sur le côté, dans la position de récupération. |
| Contact cutané | Éviter le contact direct. Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements, les chaussures et les accessoires en cuir contaminés Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède / sous la douche pendant 60 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Wash contaminated clothing before re-use or discard. |
| Contact oculaire | Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les produits chimiques, au besoin. Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais. Rincer délicatement les yeux avec un faible jet d'eau tiède pendant quelques minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant 60 minutes. Prendre soin de ne pas faire couler l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

| | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge (brouillard). |
| Ingestion | L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge. |
| Contact cutané | Provoque des brûlures de la peau. |
| Contact oculaire | Provoque des lésions oculaires des yeux. |
| Informations complémentaires | Pour plus d'informations, voir Section 11 Données toxicologiques |

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

| | |
|---|--|
| Agents extincteurs appropriés | Utilisez les agents d'extinction appropriés pour le feu environnant. |
| Agents extincteurs inappropriés | Les jets d'eau ne sont pas recommandés pour combattre les incendies impliquant des produits chimiques. |
| Dangers spécifiques du produit | Réagit avec de nombreux métaux pour libérer le gaz d'hydrogène qui peut former des mélanges explosifs. Peut dégager des fumées toxiques ou irritantes à haute température. |
| Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers | Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection chimique. |

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|---|---|
| Précautions individuelles / équipements de protection / mesures d'urgence | Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle). Rester au vent, ventiler la zone. Ne pas respirer les vapeurs, fumées, or brouillards. Ne pas utiliser d'équipement de manutention ayant des surfaces métalliques exposées. |
|---|---|



Fiche de données de sécurité

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

| | |
|--|--|
| Précautions relatives à l'environnement | Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les égouts. Avertissez gouvernementales, de santé et sécurité au travail et les autorités environnementales. Avertir les exploitants de prises d'eau avoisinantes. |
| Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage | PETITS DÉVERSEMENTS: Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Déversement avec un matériau absorbant qui ne réagit pas avec le produit chimique déversé. Rincer la zone avec de l'eau. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. GROS DÉVERSEMENTS: Contacter les services d'urgence et le feu et le fournisseur pour obtenir des conseils. |

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|--|--|
| Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité | Une douche d'urgence et une douche oculaire doivent être disponibles, testées et à proximité du produit manipulé conformément à la réglementation provinciale. Adoptez des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager raisonnables sur votre lieu de travail. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive. Empêcher l'émission des vapeurs, fumées, or brouillards dans l'air en milieu de travail. Inspectez les contenants pour vous assurer qu'ils ne sont ni endommagés ni fuites avant de les manipuler. Si l'étiquette d'origine est endommagée ou manquante, remplacez-la par une étiquette du lieu de travail. Ayez à portée de la main du matériel de secours adapté en cas d'incendies, de déversements et de fuites. Ne jamais ajouter de l'eau à un corrosif. Toujours ajouter corrosives à l'eau. Lors du mélange avec de l'eau, remuer lentement de petites quantités. Utiliser de l'eau froide pour empêcher la production de chaleur excessive. Ne jamais remettre le matériel contaminé dans son récipient original. |
| Stockage dans des conditions de sécurité | Conservez dans un endroit frais, sec et bien aéré, et loin des sources de chaleur et matériaux incompatibles. Toujours entreposer dans le récipient d'origine étiqueté. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation et quand vide. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Protéger l'étiquette et le garder visible. Ne pas transvaser dans des récipients en métal. |
| Incompatibilités | Les acides, tels que sulfurique, nitrique, hydrochlorique, phosphorique, fluorosilique (HFSA), sulfonique, acétique, citrique, oxalique, et formique. Les métaux, tels que l'aluminium et le cuivre. Hydrocarbures chlorés, liquides inflammables et composés nitreux. |

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

| Composant | Règlement | Type de liste | Valeur |
|---------------------|-----------|---------------|----------------------|
| Hydroxyde de sodium | ACGIH | STEL | 2 mg/m ³ |
| Hydroxyde de sodium | NIOSH | IDLH | 10 mg/m ³ |

Contrôles d'ingénierie

| | |
|---|--|
| Prescriptions en matière de ventilation | La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement. |
|---|--|



Fiche de données de sécurité

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

Équipement de protection

Les points suivants ne sont que des recommandations. Il est de la responsabilité de l'employeur et de l'utilisateur de faire une évaluation des risques du processus au cours duquel le produit est utilisé et de déterminer les mesures d'ingénierie et les EPI adéquates pour leur processus. Des renseignements supplémentaires réglementaires et de sécurité devraient être obtenus des autorités locales et, si nécessaires, d'un hygiéniste industriel professionnel.

Protection des yeux et du visage Lorsqu'il y a un risque d'exposition des yeux ou du visage, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité bien ajustées et un écran facial ou un masque respiratoire complet ou tout autre équipement de protection similaire qui protège le visage et les yeux de la personne qui les porte. Les lentilles de contact ne doivent pas être portées; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.

Protection des mains et du corps Le port de gants jetables en latex ou nitrile est recommandé pour prévenir le contact accidentel. Une protection de la peau en caoutchouc butylique, en néoprène ou en PVC est recommandé lors de contact de manipulation prolongée. Les gants en cuire ne sont pas recommandés pour la protection chimique. Se référer aux instructions du fabricant pour les temps de protection et les renseignements concernant la perméabilité ; à noter que les temps de protection et la perméabilité varient avec la température, l'utilisation et l'âge du produit. L'utilisation prolongée d'équipements de sécurité ou de vêtements contaminés n'est pas recommandé ; les laver avant de réutiliser ou les jeter.

Protection respiratoire Lorsque les concentrations sont supérieures aux limites recommandées, une protection respiratoire approuvée doit être portée et les cartouches doivent être protégées contre ce produit. Selon les conditions telles que la température et la méthode de manipulation, les masques à pression négative peuvent ne pas offrir une protection adéquate et des respirateurs à pression positive ou des appareils respiratoires autonomes peuvent être nécessaires. Réévaluez régulièrement toute protection respiratoire utilisée car leurs effets protecteurs ont tendance à se dégrader avec le temps. En cas d'urgence, les appareils respiratoires autonomes sont recommandés.

Pour les recommandation du NIOSH en matière de respirateurs pour : Hydroxyde de sodium voir section 16

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--|------------------|
| État physique | Liquide |
| Couleur | Claire, incolore |
| Odeur | Aucune odeur |
| Seuil olfactif | Pas applicable |
| pH | >14 |
| Point de fusion / point de congélation | ~14 °C (50 %) |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | ~140 °C (50 %) |
| Point d'éclair | Ne clignote pas |
| Taux d'évaporation | Pas disponible |
| Inflammabilité | Pas applicable |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Pas applicable |



Fiche de données de sécurité

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

| | |
|--------------------------------------|--------------------|
| Limite inférieure d'inflammabilité | Pas applicable |
| Tension de vapeur | Pas disponible |
| Densité de vapeur | Pas disponible |
| Densité relative | Pas applicable |
| Solubilité | Soluble dans l'eau |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Pas disponible |
| Température d'auto-inflammation | Pas applicable |
| Température de décomposition | Pas disponible |
| Viscosité | 36 cP (40 %) |
| Densité | ~1.53 (50 %) |
| Caractéristiques des particules | Pas applicable |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|-------------------------------------|--|
| Réactivité | Peut être corrosif pour les métaux Réagit avec de nombreux métaux pour libérer le gaz d'hydrogène qui peut former des mélanges explosifs. Le contact avec l'eau va générer de la chaleur. Réagit violement aux acides. |
| Stabilité | Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. |
| Risques de réactions dangereuses | La polymérisation dangereuse n'est pas anticipée. |
| Conditions à éviter | Évitez tout contact avec des matériaux incompatibles. |
| Matériaux incompatibles | Les acides, tels que sulfurique, nitrique, hydrochlorique, phosphorique, fluorosilique (HFSA), sulfonique, acétique, citrique, oxalique, et formique. Les métaux, tels que l'aluminium et le cuivre. Hydrocarbures chlorés, liquides inflammables et composés nitreux. |
| Produits de décomposition dangereux | Hydrogène |

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë (Valeurs DL50 / CL50)

| Composant | Voies d'exposition | Espèces | Valeur | Exposition |
|---------------------|--------------------|---------|---------------|------------|
| Hydroxyde de sodium | Orale | Rat | 140-340 mg/kg | |
| | Cutanée | Lapin | 1350 mg/kg | |

Résumé des effets toxicologiques sur la santé

| | |
|--|---|
| Corrosion cutanée / irritation cutanée | Provoque des brûlures de la peau. |
| Ingestion | L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge. |
| Inhalation | L'ingestion peut provoquer des brûlures de la bouche et de la gorge (brouillard). |
| Contact oculaire | Provoque des lésions oculaires des yeux. |



Fiche de données de sécurité

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

| | |
|---------------------------------------|--|
| Sensibilisation | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus de sensibilisation. |
| Mutagénicité | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets mutagènes connus. |
| Cancérogénicité | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets cancérogénicité connus. |
| Toxicité pour la reproduction | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets toxiques connus pour la reproduction. |
| Toxicité pour certains organes cibles | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus sur des organes cibles. |
| Danger par aspiration | Pas disponible |
| Produits synergiques | Pas disponible |

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

| <i>Composant</i> | <i>Type</i> | <i>Espèces</i> | <i>Valeur</i> | <i>Exposition</i> |
|----------------------|--|----------------|---------------|-------------------|
| Hydroxyde de sodium | CE50 | Puce d'eau | 40.38 mg/L | 48 heures |
| | CL50 | Guppy | 196 mg/L | 96 Hours |
| Biodégradabilité | La liste intérieure des substances classifie hydroxyde de sodium comme persistant. | | | |
| Bioaccumulation | La liste intérieure des substances classifie hydroxyde de sodium comme non-bioaccumulatif. | | | |
| Mobilité | Ce produit est soluble dans l'eau, et ne devrait pas être absorbé par le sol et peut contaminer les eaux souterraines | | | |
| Autres effets nocifs | La toxicité aquatique de l'hydroxyde de sodium dépendra fortement du pouvoir tampon du plan d'eau dans lequel il est rejeté. | | | |

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

| | |
|--|--|
| Déchets provenant de résidus / produits non utilisés | Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. |
| Emballages contaminés | Ne pas enlever l'étiquette, respecter les avertissements indiqués sur l'étiquette même après que le récipient soit vide. Les récipients vides devraient être recyclés ou éliminés dans une installation approuvée d'élimination des déchets. |

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|---|--|
| Numéro ONU | UN1824 |
| Désignation officielle de transport et description de l'ONU | HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION |
| Classe(s) de danger relative(s) au transport | 8 |
| Groupe d'emballage | II |
| Indice de quantité limitée | 1 L |
| Dangers environnementaux | Pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3. |



Fiche de données de sécurité

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

| | |
|--------------------------------|---|
| Précautions spéciales | Pas de précautions particulières |
| Transport en vrac | Indice PIU: pas disponible |
| | MARPOL 73/78 et Recueil IBC: Nom du produit: Hydroxyde de sodium en solution Catégorie de pollution: Y Dangers: Ce produit est inscrit au Code en raison de ses dangers en termes de sécurité et de pollution. Type de transport: Transport de type 3 Type de réservoir: Réservoir à gravité intégré Ventilation du réservoir: Ventilation ouverte Contrôle environnemental du réservoir: Pas d'exigence spéciale selon ce code Classe(s) de danger relative(s) au transport Équipement électrique: groupe d'appareil Point d'éclair produit non-inflammable Calibrage: Calibrage ouvert Détection de vapeur: Pas d'exigence spéciale selon ce code Protection pour incendie: Pas d'exigence spéciale selon ce code Équipement d'urgence: Pas d'exigence spéciale selon ce code Conditions spécifiques et opérationnelles: 15.19.6, 16.2.6, 16.2.9 |
| Renseignements supplémentaires | Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée. |

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

Tous les composants de ce produit sont classifiés sur la liste intérieure des substances.

La certification NSF: Hydroxyde de sodium en solution 50 % NSF® - 60 est certifié conforme à la norme NSF / ANSI / CAN 60 pour contrôle de la corrosion et du tartre à une dose maximale de: 100 mg/L. NSF restrictions d'utilisation des produits en fonction des exigences obtenues à partir du site Web de NSF pour les exigences actuelles.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision: mai 05, 2026

Remarque : La responsabilité de fournir un lieu de travail sûr incombe à l'acheteur / utilisateur. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Cependant, les conditions de manipulation et d'utilisation étant hors de notre contrôle, nous ne garantissons aucun résultat et déclinons toute responsabilité pour les dommages pouvant résulter de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.



Fiche de données de sécurité

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité
Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de DRC, ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, veuillez contacter notre service clientèle.

Références:

- 1) *NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards*; U.S. Department of Health and Human Services, <https://www.cdc.gov/niosh/npg/npgd0565.html>
- 2) *WorkSafe BC E-Limit*; Workers' Compensation Board of British Columbia, <https://elimit.online.worksafebc.com/>
- 3) *ECHA - Registered Substance Dossier*; European Chemicals Agency, <https://chem.echa.europa.eu/100.013.805>
- 4) *Transportation of Dangerous Goods Regulations*; Transport Canada, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/regulations/SOR-2001-286/index.html>
- 5) Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals (GHS) *Seventh revised edition*
- 6) International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code) 2007 Edition
- 7) The ACS Style Guide